

Décision n°2021-019 relative aux cotisations et aux subventions de plus de 4 000 euros

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon :

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret consolidé n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Vu la décision n°2019-087 en date du 28 novembre 2019 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la délibération du conseil d'administration N°III-03 en date du 17 décembre 2020,

Décide

Article 1 :

Les versements de subventions et de cotisations d'un montant supérieur à 4000 euros sont accordés conformément à la liste jointe en annexe.

Article 2 :

La liste des créanciers et des sommes dues est jointe en annexe.

Article 3 :

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'École normale supérieure de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 27 janvier 2021

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON



Original :

- Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

- Diffusion sur le site internet dans la rubrique « Informations institutionnelles > Décisions »

Modalités de recours contre la présente décision : La présente décision fait l'objet d'une notification individuelle à l'égard des personnalités qualifiées nouvellement désignées par le Président. Le délai de recours commence à courir à compter de cette notification. En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra ainsi faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois.



**Subventions et cotisations 2021 supérieures à 4 000 €
Conseil d'administration du 17 décembre 2020**

Subventions	2020	2021	Observations
AEENSL - Bureau des élèves	14 750	14 750	
ALIENS – Association pour la libre informatique à l'ENS	10 332	9 510	
AS – Association Sportive	9 500	7 000	
Association ENScène	9 102	9 600	
Chorale de l'ENS de Lyon	4 000	4 000	
ITINERENS – organisation de cours de français pour les migrants	3 464	5 000	
EN Plastik	4 453	4 000	
ENSEMBLE – Association des personnels	40 000	40 000	
Cotisations			
AMUE	21 851	21 851	
Association Cocktail	19 680	19 680	
AXELERA	4 320	4 320	
AXEL'ONE	12 000	12 000	
Centre Jacques Cartier	5 000	5 000	
CGE – Conférence des Grandes Ecoles	5 400	5 400	
CIDREE – Consortium of institutions for development and research in Education in Europe	5 000	5 000	
CIERA – Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne	10 419	10 419	

Cotisations	2020	2021	Observations
CPU – Conférence des Présidents d'Université	15 000	15 000	
FIL - Fédération Informatique de Lyon		5 000	La cotisation précédente a été versée en 2019
Fondation Blaise Pascal	14 000	14 000	
Fondation pour l'Université de Lyon (IEA – Institut d'Etudes Avancées)	9 000	9 000	
GIS Institut du Genre	6 000	6 000	
ISERL – Institut Supérieur d'Etude des Religions et de la Laïcité	5 000	5 000	
Maison des Sciences de l'Homme	16 000	16 000	
TOTAL général Ecole	244 271	247 530	



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES DOMICILIEES A L'ENS DE LYON
Année budgétaire 2021

ASSOCIATIONS	Subvention attribuée	Remarques
ALIENS	9 510 €	
ARCENSIEL	700 €	
ARGUS	1 600 €	<i>Nouvelle association</i>
ASSET	1 000 €	
ASSOCIATION SPORTIVE	7 000 €	
BDE	14 750 €	
Bureau Ludique	1 000 €	
Champ Libre	1 500 €	
Conferens	1 535 €	
Démesures	1 000 €	
En Plastik	4 000 €	
En Scène	9 600 €	
ENSeguida	300 €	
Enseigner	620 €	
Enverts	500 €	
En Thèse	- €	<i>Bilan non reçu</i>
Fédération des associations	1 100 €	
Invitation à l'Antique	- €	<i>Pas de demande en 2020</i>
ITINERENS	5 000 €	
La Griffes	1 100 €	
Les Salopettes	400 €	
Orchestre symphonique de Lyon	700 €	
POLLENS	450 €	
Trenistor	1 830 €	
TOTAL	65 195 €	